

Être un « bon » maire sous la Troisième République. Les maires varois décorés de la Légion d'Honneur

Bruno Dumons



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/8554>

ISSN : 1773-0201

Éditeur

Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine

Édition imprimée

Date de publication : 15 juin 2017

Pagination : 53-65

ISSN : 0395-9317

Référence électronique

Bruno Dumons, « Être un « bon » maire sous la Troisième République. Les maires varois décorés de la Légion d'Honneur », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 94 | 2017, mis en ligne le 15 décembre 2017, consulté le 08 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/8554>

Ce document a été généré automatiquement le 8 septembre 2020.

© Tous droits réservés

Être un « bon » maire sous la Troisième République. Les maires varois décorés de la Légion d'Honneur

Bruno Dumons

- 1 En choisissant de mettre à l'honneur des citoyens modèles, notamment grâce à la technique des décorations, la Troisième République a recours à une pédagogie par l'exemple pour installer durablement une culture méritocratique dans la société française¹. Pour cela, elle invente de nouvelles médailles tout en s'appropriant celles qui avaient été créées sous les régimes précédents comme la plus prestigieuse d'entre elles : la Légion d'Honneur (1802)².
- 2 Si l'historiographie des usages symboliques de la République a été rendue solide avec les travaux de Maurice Agulhon sur la Provence, moins connues sont ces « élites de l'honneur » dont les archives publiques ont conservé les traces. En explorant le célèbre « Var rouge », il nous a été permis de cerner le profil de ces élites méditerranéennes que l'État républicain a souhaité honorer entre 1870 et 1940³. Parmi celles-ci, se distingue la catégorie des maires, en particulier ces « bons maires » qui œuvrent pour la « républicanisation » de la société. Ce sont quelques-unes de ces personnalités qui focaliseront notre attention.
- 3 Premier échelon du découpage administratif du territoire national, la commune est devenue pour les républicains un lieu privilégié de diffusion pour les idéaux de la République puisque depuis le Consulat le maire constitue une courroie de transmission efficace du pouvoir jacobin⁴. Dans une France encore largement rurale, le ralliement des maires de villages demeure un atout essentiel pour sceller définitivement le pacte républicain. Les gouvernants de la Troisième République ont très tôt saisi l'importance cruciale de la conquête politique des campagnes. C'est alors le temps de la « République des communes » avec l'adoption en 1884 d'une loi municipale de première importance

et l'encadrement d'une nouvelle génération de maires qui aiment désormais se retrouver lors de banquets (1889) et de congrès (1907)⁵.

- 4 En effet, en venant récompenser la personne du maire, les autorités de l'État procèdent à une mise à l'honneur par procuration d'une communauté d'habitants qui a fait le choix du modèle républicain. Le profil sociologique du maire en fait une figure particulièrement susceptible de recevoir un tel honneur puisqu'il s'agit dans la majorité des cas d'un homme roturier, plutôt âgé et bien enraciné dans sa localité⁶. Ici, l'exercice d'un mandat municipal demeure un critère essentiel au sein du *cursus honorum* dont peut se prévaloir un candidat à la nomination dans l'ordre de la Légion d'Honneur. La fonction de maire incarne l'engagement républicain au plus près des citoyens. C'est ce souci de conserver de solides attaches avec la France profonde qui conduit les autorités préfectorales à rechercher des candidats à l'honneur parmi les maires les plus méritants du département, parfois au sein de villages reculés et de bourgades souvent éloignées des lieux du pouvoir politique de la circonscription. Sur la cinquantaine de maires varois (54) ayant fait l'objet d'une proposition par les préfets qui se sont succédé à Draguignan au cours de la Troisième République, plusieurs profils de maires semblent se dégager du portrait d'ensemble qui peut être brossé à partir des élus municipaux du département.

Les « vieux maires »

- 5 Les « vieux maires » républicains du Var font l'objet d'une dévotion particulière au sein du pouvoir politique local qui n'hésite pas à en faire de véritables icônes de la République. Certains incarnent en personne le combat militant de la première heure. Ainsi, le maire de Besse-sur-Issole est en odeur de « sainteté républicaine » dans sa commune du pays brignolais. En 1890, l'adjoint au maire a réuni le conseil municipal pour émettre le vœu d'une récompense honorifique en faveur d'un maire vénéré par la population. En effet, Alexandre Souleyet était déjà membre de l'assemblée communale en 1848. Engagé dans le combat républicain, il a été proscrit et emprisonné en 1851. Il a ensuite dirigé dans le canton l'opposition au plébiscite de 1870 et a pris la tête d'un comité de résistance en 1877. Ce dévouement constant à la cause républicaine se double d'une administration intègre. De telles vertus se doivent d'être couronnées d'honneurs. Le conseil municipal estime qu'il lui revient de braver la trop grande modestie de son maire, en le proposant à l'ordre le plus élevé de La République. Il s'agit là de récompenser « un homme de bien, un républicain convaincu, un vétérans de l'écharpe municipale »⁷.
- 6 Le conseil municipal de Saint-Tropez s'emploie également à exalter les vertus de son vieux maire républicain⁸. En effet, depuis 1878, le négociant tropézien Jacques Barbier est le principal animateur du parti républicain local. Il a réussi à le faire triompher aux élections de 1892 et a déployé ensuite une administration exemplaire en modernisant ce petit port varois. Un si long dévouement à la cause républicaine mérite une récompense. Une quinzaine de signatures de conseillers municipaux approuvent cette démarche qui vise à faire de leur premier magistrat une « personnalité d'honneur ». La recommandation du député Louis Martin, avocat radical et petit-fils d'insurgé de 1851, finit de convaincre le préfet de Draguignan qui appuie cette initiative en faveur de ce « vieux maire ».

- 7 Même vénération, à l'extrémité nord-ouest du département, sur les hauteurs de la vallée de la Durance, envers le docteur Émile Fériaud, maire républicain de La Verdrière, faisant l'objet d'une proposition pour entrer dans l'ordre de la Légion d'Honneur⁹. En fonction depuis 1878, il est devenu en 1910 une figure républicaine incontestable dans le canton. Pour justifier d'une si haute distinction, le préfet voit en lui « un vieux praticien et un magistrat municipal depuis plus de trente ans, [...] un administrateur dévoué, militant républicain, philanthrope éclairé »¹⁰.
- 8 Au lendemain de la Grande Guerre, la société française s'appuie toujours sur ses villages qui ont été décimés de nombre de leurs paysans. La République se sent alors redevable à plus d'un titre envers ce monde des campagnes qui a versé tant de sang pour sauver la nation et qui continue à servir ses idéaux. Là encore, il semble judicieux de recourir à la symbolique des décorations pour affirmer la reconnaissance publique envers une catégorie de citoyens. Par conséquent, le 11 avril 1924, est votée une loi visant à récompenser les anciens maires de France. Pour le Bloc National, il s'agit de poser un geste symbolique gratifiant du plus prestigieux ordre républicain les maires ruraux justifiant une trentaine d'années de service. Dans le Var, cette promotion des « vieux maires » a donné lieu à l'ouverture de plusieurs dossiers. Il y a notamment celui de Louis Arnaud, le maire de Belgentier, au pied de la forêt de Morières, non loin de Toulon. Le préfet s'attarde sur cet « héritier municipal », fils et petit-fils de maire, considéré comme « un des maires les plus estimés de l'arrondissement »¹¹. Le sous-préfet insiste sur le fait que ce tanneur en gros administre sa commune depuis 1889 avec « compétence, habileté et honnêteté »¹². Il est nommé, le 21 février 1925, dans le cadre de cette promotion des « vieux maires ». Dans les années trente, la nomination de plusieurs maires républicains de villages varois bénéficie de soutiens parlementaires efficaces et attirés par le socialisme¹³. Ainsi, le bouchonnier franc-maçon Victorin Bransiec, maire du Plan-de-la-Tour dans le massif des Maures, détient les faveurs du préfet. L'avis préfectoral le décrit comme « un excellent républicain qui, dans l'exercice de ses fonctions publiques, a toujours fait preuve de dévouement et d'un noble désintéressement. C'est en outre un ami fidèle de l'école laïque... Il a rendu les plus grands services »¹⁴.
- 9 Maire depuis 1896 de la petite commune de Ginasservis, face à la montagne du Lubéron, le docteur Marc Richaud, figure du socialisme local, est fait chevalier de l'ordre en 1925 dans le cadre de cette promotion¹⁵. Fort de ce succès, il envisage dix ans plus tard l'obtention de la rosette grâce aux soutiens parlementaires du sénateur socialiste Gustave Fourment et de l'ancien ministre René Renoult. Accueillant sa démarche, le préfet le considère comme « un fervent républicain, maire depuis trente-neuf ans. C'est un administrateur zélé, compétent et très dévoué qui jouit de l'estime et de la considération de ses citoyens »¹⁶. Toujours en 1935, dans le Haut-Var, le maire de Fox-Amphoux, le cultivateur Henri Jean, fait partie des candidats susceptibles d'entrer dans la promotion des « vieux maires ». Pour cela, il reçoit le soutien du député socialiste Hubert Carmagnolle et celui du préfet suggérant cet « excellent administrateur qui exerce depuis plus de trente ans avec le plus grand dévouement »¹⁷.
- 10 Progressivement, les vertus du maire idéal se sont transformées au cours de la Troisième République. Les premiers temps s'attachent à célébrer l'icône républicaine qui fait rayonner les valeurs de la République parmi les populations rurales. L'ancien militant républicain qui a parfois combattu, à ses risques et périls, pour le succès de

Marianne, a souvent endossé les habits de premier magistrat d'une commune. Au lendemain de la Grande Guerre, la charge municipale qui privilégie « l'intermédiaire culturel de la République », semble davantage céder aux capacités d'organisation administrative. Le vieux maire républicain doit s'affirmer comme un maire administrateur, soucieux de la bonne gestion de sa commune. Désormais, les canons de la « sainteté républicaine » semblent s'attarder sur une génération de maires capables d'engager leur municipalité dans les processus de la rationalisation administrative et de la modernisation technique, en la dotant notamment d'équipements nouveaux.

Les maires administrateurs

- 11 À la fin du XIX^e siècle, les maires récompensés pour leur bonne administration forment un nouveau contingent de candidats potentiels à la décoration suprême parmi lesquels plusieurs maires ruraux. Élu depuis à peine dix ans à la mairie de Solliès-Pont, un bourg actif de l'agglomération toulonnaise, le docteur Charles Gensollen, issu d'une famille de juristes anciennement installés sur place, jouit en 1897 d'une réelle popularité et s'affiche comme un « administrateur éclairé » de tendance radicale¹⁸. Ancien magistrat aux affaires maritimes commerciales, Jean-Baptiste Grondona est depuis 1899 maire de Sanary, un petit port de pêche près de Toulon, succédant au grand maire qu'a été Marius Michel. Fidèle républicain dévoué au gouvernement, il passe pour être très apprécié de ses concitoyens. Après seulement huit ans de mandat, le sous-préfet de Toulon précise dans son rapport confidentiel qu'il « administre la commune de Sanary avec un zèle et une intelligence dignes d'éloges »¹⁹. Sa candidature est soutenue par une lettre de son adjoint qui expose son engagement républicain mais surtout sa gestion municipale exemplaire, dotant « le pays, à la grande satisfaction de ses administrés, d'une canalisation complète d'eau potable, d'éclairage électrique et d'autres améliorations... En outre, la gestion financière de M. Grondona a été des plus régulières et tout le monde ici rend un juste hommage à son honnêteté »²⁰. À Carcès, dans la vallée de l'Argens, près de Brignoles, le pharmacien Paul Ambard qui a succédé à son confrère Louis Dauphin, co-fondateur de la coopérative vinicole locale, est un ancien élu municipal marseillais, devenu maire de son bourg natal²¹. Fort d'une position de notable, il y jouit d'une excellente considération et s'adonne « avec le plus grand zèle à la gestion de sa commune »²².
- 12 En 1920, la candidature du négociant André Perrimond, maire depuis plus de vingt-cinq ans de Seillans, un village connu pour sa parfumerie sur le massif des Plans dans les Préalpes, incarne la figure du maire dévoué par excellence au service de l'administration de sa commune²³. Au lendemain de la guerre, il semble judicieux de récompenser ceux qui ont œuvré à l'arrière pour faire face aux difficultés de ravitaillement des populations. Élu sans interruption de 1892 à 1919, l'ancien maire septuagénaire de Seillans, fidèle de Clémenceau, fait l'objet d'une proposition de décoration coordonnée par le nouveau maire Fernand Guillabert et le conseiller général de Fayence Marius Guillabert, tous deux étant frère et le second gendre de l'intéressé. Ce dernier écrit au préfet pour signaler les qualités exceptionnelles d'administrateur de son beau-père. Ayant pris la commune « dans une situation financière difficile », il réussit à réaliser une série de travaux concernant le groupe scolaire, les égouts, les routes et le pavage des rues qui font de Seillans un « village fort bien tenu »²⁴. Apprécié des services de la préfecture, il serait considéré comme « le meilleur maire du

département » et s'affirme comme un élu modéré, certes « ferme républicain mais opposé aux extrémistes »²⁵. Son attitude durant la guerre est exemplaire. La surcharge de travail nuit à sa santé et tombe malade peu après l'armistice. Le conseiller général de Fayence réclame une distinction rapide : « cette maladie le conduira bientôt dans la tombe, aussi nous demandons au gouvernement de la République de ne pas tarder à lui décerner la récompense des braves et reconnaître ainsi qu'il a bien mérité de la patrie »²⁶. Le député radical Paul Denise apporte son soutien, rappelant les qualités d'administrateur de ce maire si dévoué à sa commune²⁷. La juste récompense intervient, le 30 octobre 1920, suscitant le soulagement des élus de Seillans, heureux d'apporter ce témoignage de reconnaissance à leur ancien maire, quelques semaines seulement avant son décès²⁸.

- 13 Dans les années trente, les quelques candidatures des maires ruraux témoignent toujours du souci préfectoral de privilégier des premiers magistrats aux qualités d'administrateur. Ainsi, dans le village de Callian, près de Fayence à la frontière orientale du département, l'ancien professeur normalien, Gustave Tallent, est revenu au terme de sa carrière se consacrer entièrement à son village natal. Ses convictions républicaines l'ont rapidement conduit à une carrière d'élu socialiste briguant divers mandats locaux au sein de la mairie, du conseil général et de la chambre d'agriculture²⁹. Le préfet de Draguignan le juge en 1929 comme un « administrateur compétent et averti », particulièrement soucieux des intérêts de sa commune et de sa région³⁰. À l'autre bout du département, sur la commune de Pourrières, près de la montagne Sainte-Victoire, une dynastie de maires vient d'être récompensée en la personne de Jules Michel, un artisan paysan qui dirige la municipalité depuis 1904. Ce membre du parti socialiste s'est distingué par une administration très audacieuse en dotant sa commune « d'écoles, d'eau potable, d'égouts et d'électricité. Il a aussi créé des coopératives »³¹. Le souvenir de ce maire républicain et administrateur persistera d'ailleurs longtemps dans la mémoire des habitants du village³². Sur le littoral cette fois, la petite cité de Bandol s'est dotée d'un maire particulièrement dynamique, le commerçant Octave Maurel, qui est félicité par le préfet pour sa gestion municipale et ses aménagements, qu'il s'agisse de la construction du kiosque ou du percement du réseau d'égouts³³. Il incarne d'ailleurs un exemple à suivre dans la mesure où il est devenu président de l'amicale des maires du département³⁴.
- 14 La figure du maire administrateur se retrouve plus particulièrement parmi les mérites pour lesquels sont récompensés des maires urbains. En effet, plusieurs maires de villes et de gros bourgs varois font l'objet d'une candidature en raison de la qualité de leur administration. Doté de services préfectoraux et judiciaires, le chef-lieu du département est connu pour être une ville de commerçants et de fonctionnaires³⁵. Deux maires de Draguignan ont ainsi été honorés pour avoir pris une part importante à cette mutation. Le premier est Achille Ditgès, un ancien magistrat, devenu maire en 1919 après trente années d'expérience au sein du conseil municipal dracénois. Défendant sa candidature en 1920, le préfet voit en lui « un administrateur du plus haut mérite, compétent et dévoué, jouissant... d'une grande autorité, faisant preuve d'un dévouement absolu au service du bien public »³⁶. Cet « excellent républicain de toujours », de sensibilité radicale, s'est particulièrement illustré par ses qualités d'administrateur lorsqu'il a pris la présidence du conseil d'administration de l'hôpital, celle du syndicat d'initiative et de la société d'agriculture du département. Le second est Joseph Collomp, représentant de commerce, premier conseiller général socialiste du

département dans le canton du Luc en 1898³⁷. Ce fidèle de l'ancien maire socialiste Gustave Fourment accède à la mairie en 1925³⁸. Il multiplie les réalisations et les équipements publics, ce qui en fait « un administrateur averti, intelligent et très compétent » aux yeux de l'autorité préfectorale³⁹. Sa nomination intervient rapidement lors de la promotion du 1^{er} janvier 1933. Son ascension politique le conduira à la députation en 1936 puis à devenir « l'un des 80 » en 1940⁴⁰.

- 15 Dans la cité antique et épiscopale de Fréjus, la République a bien besoin de personnalités à ériger en exemple. Jusqu'au début du XX^e siècle, la mairie est tenue par un défenseur de l'Ordre Moral, le catholique Séverin Decuers, puis par deux figures modérées, le docteur Henri Mireur et le négociant Félix Arluc⁴¹. Il faut attendre 1910, crises viticole et religieuse aidant, pour qu'un maire républicain soit élu à l'hôtel de ville. Il s'agit d'un ancien cafetier, Marius Coulet, membre du parti radical-socialiste qui présente de réelles « qualités d'administrateur, de dévouement et de souci envers l'intérêt général »⁴². Dans une lettre de recommandation adressée en 1938 au préfet, le sénateur Henry Sénès insiste pour que ce premier maire républicain de Fréjus soit justement « récompensé des services qu'il a rendus à ses concitoyens et à la République »⁴³. Son successeur Hippolyte Fabre, élu en 1925, est un viticulteur qui incarne la prédominance agricole de l'agglomération. Cela ne l'a cependant pas empêché de se montrer un « excellent administrateur qui a fait preuve... d'un dévouement absolu à la chose publique » en contribuant notamment à l'amélioration sanitaire de la vieille cité par des réalisations modernes comme la création d'une maternité et d'un dispensaire antituberculeux⁴⁴. Présenté régulièrement depuis 1933, Hippolyte Fabre s'active également comme vice-président de l'association départementale des maires.
- 16 À Brignoles, le maire Félix Bourgues attire également sur lui en 1933 l'attention du préfet Paul Bert pour une promotion au grade d'officier, ceci en raison de son administration des plus rigoureuses qui fait de cette ancienne sous-préfecture une cité « moderne »⁴⁵. Dans la région hyéroise, deux maires successifs de la petite ville de La Crau ont eux aussi fait l'objet d'une proposition dans l'ordre de la Légion d'Honneur pour leur qualité d'administrateur : Léon Gueit et Félix Reynaud. Le premier est un important viticulteur républicain engagé dans la cause agrarienne. Élu maire de La Crau depuis 1900, ce sympathisant socialiste le reste durant un quart de siècle s'efforçant d'administrer au mieux cette commune viticole. Il est en outre le fondateur et le président de l'amicale des maires de l'arrondissement, ce qui lui vaut d'être nommé chevalier en 1922⁴⁶. Le second maire de La Crau est lui aussi un propriétaire foncier qui a été l'adjoint de Léon Gueit durant tout son mandat municipal. Il demeure également près de vingt ans à la tête de la municipalité durant lesquels il s'illustre comme un promoteur de l'école publique, aidant à la construction de cantines et de bibliothèques, du réseau électrique local et des associations sportives⁴⁷. Son administration fait l'admiration de tous ses concitoyens et ses adjoints ont d'ailleurs été les premiers à soutenir sa candidature auprès du préfet, lui rappelant combien Félix Reynaud a été un maire participant à la modernisation de cette commune, travaillant pour l'heure à la création d'une salle des fêtes, d'une maison de retraite et à un projet d'adduction d'eau potable⁴⁸. À la frontière occidentale du département, s'affirme depuis 1919 le maire de Saint-Zacharie, André Mailloux, un négociant en grains, érudit franc-maçon et militant socialiste, membre de la Ligue des Droits de l'Homme, incarnant le magistrat modernisateur par excellence⁴⁹. Le préfet reconnaît rapidement en lui « un administrateur de très grand mérite qui s'est attaché à moderniser la petite cité rurale

confiée à ses soins et à y développer l'industrie touristique. Il a réalisé une œuvre importante : construction d'une maison du peuple, d'un établissement de bains-douches, d'une colonie scolaire, d'une coopérative oléicole »⁵⁰. Concernant d'autres figures municipales, principalement urbaines, la fièvre modernisatrice se traduit par un effort de construction sans équivalent.

Les maires bâtisseurs

- 17 La première personnalité incarnant ce nouveau visage de maire à la fin du XIX^e siècle est celle d'un ingénieur des Ponts et Chaussées, à l'ascension fulgurante, qui a lancé une station de villégiature dans le Var. Il s'agit de Félix Martin, promoteur de Saint-Raphaël⁵¹. Située à l'extrémité du Sud-Est varois, une petite bourgade d'un millier d'habitants dans les années 1860 avec son petit port de pêche est installée dans la baie de Fréjus, au pied du massif de l'Estérel, porte de la Corniche d'Or, inspirant de nombreux artistes comme Alphonse Karr⁵². À la différence de Saint-Tropez dont la renommée s'est construite autour de créateurs descendus de la capitale, Saint-Raphaël est lancée par un jeune maire opportuniste, créant de toutes pièces une station hivernale dans un espace touristique vide entre Hyères et Cannes jusqu'en 1880⁵³. Né en 1842 à Pont-de-Vaux dans l'Ain, Félix Martin devient polytechnicien et intègre l'école des Ponts. Sa première affectation le conduit en 1865 à Draguignan comme ingénieur en charge du contrôle des rivières du pays grassois. Il se fixe dans le Var par son mariage avec la fille de l'ingénieur des Mines Jean-Baptiste Meissonnier qui a en charge les travaux ferroviaires du PLM dans la région. Cette alliance le mène à entrer au service de la compagnie en 1873 et à s'installer à Saint-Raphaël. Chargé des travaux d'aménagement de Toulon à Nice pour la ligne Marseille-Vintimille, il participe à l'arrivée du chemin de fer à Saint-Raphaël en 1864. Profitant de la démission du maire Charles Hatrel, il se présente aux élections municipales de 1878. En ces premières années de République « républicaine » où s'établit la connexion entre les affaires et la politique, l'attrait pour un jeune ingénieur, incarnant le progrès et la nouveauté, le conduit sur le fauteuil de maire de Saint-Raphaël qu'il conservera pendant dix-sept ans⁵⁴.
- 18 La première étape de sa carrière lui vaut ainsi d'être nommé en 1879, à seulement trente-sept ans, chevalier de la Légion d'Honneur. Très vite, il comprend l'intérêt qu'il peut retirer de la promotion touristique du site raphaëlois grâce au soutien publicitaire de la presse et au désenclavement du chemin de fer. À partir de 1881, il participe à des programmes de spéculation immobilière en revendant des terrains sur le vaste territoire de la commune, dans les secteurs de Valescure, Boulouris et Agay où s'érigent de superbes villas et de grands hôtels, accueillant de riches hivernants étrangers⁵⁵. Le nouveau maire devient un véritable « bâtisseur », transformant ce village côtier en une ravissante cité balnéaire qui fait l'admiration de Stephen Liégeard, l'inventeur de la « Côte d'Azur »⁵⁶. Il favorise la construction de villas et d'hôtels, l'aménagement de routes et de chemins vicinaux, l'agrandissement du port, la réalisation d'une promenade et l'édification d'une fontaine monumentale commémorant l'adduction des eaux de La Siagnole. En 1881, débutent les travaux d'un casino puis en 1882 ceux de l'église byzantine Notre-Dame de la Victoire. D'autres lieux de cultes orthodoxes, anglicans et réformés seront également édifiés à proximité. Le maire se fait également bâtir pour lui-même en 1884 la « villa des Cistes » qui surplombe la gare et le chemin de fer, origine

de son succès, devenant un « haut lieu » de mondanités⁵⁷. Devenue accessible et agréable, la ville de Saint-Raphaël attire de plus en plus de résidents occasionnels, impliquant le déploiement d'une économie touristique et des infrastructures d'accueil allant des agences bancaires aux ateliers photographiques, de l'hippodrome au golf⁵⁸. Une telle réussite entre les Maures et l'Estérel est récompensée lors de l'Exposition universelle de Nice en 1884. Elle force l'admiration et vaut au jeune maire Félix Martin une promotion au grade d'officier dans l'ordre de la Légion d'Honneur. En janvier 1888, le préfet de Draguignan intervient auprès du ministre de l'Intérieur pour l'obtention de la rosette d'officier. Son propos met en avant les qualités de maire « bâtisseur » : « il a transformé cette commune qui était des plus pauvres et par les travaux importants qu'il y a accomplis, en a fait une des plus gracieuses stations hivernales du littoral de la Méditerranée. La population de Saint-Raphaël a plus que doublé en six ans et il s'est construit tous les jours des villas nouvelles... M. Martin a considérablement développé le pays, construit 32 km de voies publiques, établi une distribution d'eau, de gaz, des égouts. On peut estimer au bas mot à 25 millions la plus value qu'il a donnée à la propriété foncière dans cette commune... M. Félix Martin a donné de nombreux gages de son dévouement au gouvernement de la République »⁵⁹. Toutefois, le développement fulgurant de la station raphaéloise s'appuie sur une gestion municipale hasardeuse, impliquant un lourd endettement sur près de trente ans, et l'ambition personnelle d'un maire que rien ne semble arrêter si ce n'est le scandale financier de « l'Affaire du Sud » concernant le développement du tissu ferroviaire varois dans lequel il sera accusé et condamné pour malversations en 1895⁶⁰. Révoqué de ses fonctions municipales, il s'exile un temps au Japon avant de revenir à Grasse où il décède en 1899. Cependant, son déshonneur ne sera pas total puisque les édiles municipaux le reconnaîtront plus tard officiellement comme le « créateur » du Saint-Raphaël moderne.

- 19 D'autres premiers magistrats de petites cités varoises relèvent également de cette catégorie. Parmi eux, se distingue le maire de Vidauban, une ancienne bourgade d'insurgés républicains en 1851, située dans la plaine de l'Argens, au pied du massif des Maures⁶¹. Firmin Pécourt est un entrepreneur en travaux qui a notamment obtenu, par l'intermédiaire de Félix Martin, des marchés pour la construction de villas à Saint-Raphaël, l'adduction des eaux de La Siagnole et en 1888 l'appel d'offres concernant l'édification de la ligne de chemin de fer entre Saint-Raphaël et La Foux⁶². Là encore, sa réussite entrepreneuriale le conduit dans le fauteuil de maire en 1892. Cette année-là, il inaugure son mandat en recourant au don fait par les héritiers de Maximin Martin, le riche propriétaire du château d'Astros, d'un vaste immeuble situé dans le bourg. Transformant ce dernier en école de filles, il bénéficie très vite d'une grande popularité. Il l'accroît en multipliant les bâtiments publics. En 1893, l'hôtel de ville est restauré. L'année suivante, les chaussées sont empierrées, devenant propres et commodes. L'assainissement est complété par des caniveaux et des égouts. Tous ces travaux qui reviennent pour la plupart à l'entreprise Pécourt frères, font de Vidauban un modèle d'hygiène et de salubrité municipale. L'arrivée de l'eau potable dans cette petite cité provençale marque l'avènement du mandat municipal de Firmin Pécourt. En effet, le 25 avril 1897, est inauguré de manière solennelle, sous la présidence du préfet, des parlementaires de la circonscription et des élus locaux, la fontaine monumentale de la cité vidaubanaise⁶³. Véritable monument républicain, édifié dans le cadre du centenaire de 1789, doté comme dans la commune voisine du Luc de l'effigie de

Marianne, il parachève la fin des travaux d'adduction d'eau de la source des Avens qui emporte l'unanimité des habitants⁶⁴.

- 20 Cette fièvre de réalisations modernes lui fait envisager en 1898 la possibilité d'obtenir les plus hauts honneurs de la République. Pour cela, il fait parvenir au préfet un mémoire sur son action municipale et professionnelle qu'il résume ainsi : « accroître dans les limites du possible la prospérité de mon pays et assurer son assainissement tel était le but que je m'étais proposé et que je crois avoir atteint »⁶⁵. Désormais, le maire-entrepreneur Firmin Pécout est devenu un riche châtelain et un notable local incontournable⁶⁶. Il lance ensuite l'élaboration de deux autres projets visant à la fois à moderniser sa cité et à pérenniser sa vieille entreprise familiale de travaux publics. Le premier consiste à percer une route reliant sa commune avec celle du Plan-de-la-Tour, en plein cœur du massif des Maures, pour établir une jonction avec le littoral. Le second envisage la transformation de l'éclairage au gaz par l'électricité, permettant ainsi à la ville d'être éclairée quotidiennement⁶⁷. Au vu de ce double dynamisme, municipal et professionnel, transformant la vieille cité de Vidauban en ville moderne, le préfet accepte d'appuyer sa requête pour l'obtention de la Légion d'Honneur à l'occasion du 14 juillet 1900. Il met en avant l'œuvre exemplaire de ce maire qui « s'est attaché à doter sa commune de toutes les améliorations réclamées par l'hygiène et la salubrité publiques. Il a mis à l'étude divers projets de travaux dont l'exécution a modifié heureusement les conditions d'existence de la population »⁶⁸. Énumérant les différents chantiers de son action publique, le préfet rappelle également ses qualités d'industriel local ayant « exécuté la plupart des grands travaux de la région »⁶⁹. Au nom de tous ces services rendus, le maire bâtisseur de Vidauban peut prétendre sérieusement à la décoration suprême.
- 21 Dans la petite cité viticole de Cuers, devenue célèbre lors de l'insurrection de 1851, située au nord de Toulon sur la route du Var intérieur, se distingue un autre maire bâtisseur, Raoul Reymonenq, élu en 1922, soucieux d'éviter l'exode de la population vers l'agglomération toulonnaise. Dès son installation, le premier magistrat procède à des travaux d'aménagement urbain. Il modernise l'école maternelle pour y recevoir une centaine d'enfants. Il crée des cantines scolaires. Il aménage l'hospice pour un meilleur confort des pensionnaires. Enfin, la conquête de l'eau constitue son principal chantier. Il s'engage dans un vaste projet d'adduction et de distribution des eaux pour la ville. Il multiplie le nombre de fontaines sur la commune et tente de raccorder au mieux la population au réseau en leur attribuant des concessions. Il fait installer l'eau à tous les étages mais également une cinquantaine de bouches à incendie pour protéger du feu les lieux les plus sensibles comme les usines de liège mais surtout « les deux coopératives vinicoles qui abritent la fortune de toute une population rurale »⁷⁰. Compte tenu de toutes ces améliorations effectuées depuis une dizaine d'années dans la vie municipale cuersoise, le préfet du Var choisit en 1932 de proposer Raoul Reymonenq à la Légion d'Honneur. Il voit en lui un modèle de maire à promouvoir puisque ce dernier a tenté, à son échelle, de mettre en œuvre, par une politique municipale d'aménagement et de modernisation, des dispositions visant à retenir sur place les populations et à rendre plus agréable la vie des habitants de Cuers.
- 22 En parcourant tous ces nombreux itinéraires biographiques, il convient de reconnaître l'importance que revêt l'exercice d'un mandat de maire pour accéder à l'honneur public. Rouage essentiel de la démocratie et de la République à l'échelle locale, le maire se doit d'apparaître comme une figure exemplaire et un modèle de vertu à suivre. La «

sainteté républicaine » est ici accessible à tous. Elle peut se gagner dans la monotonie de la quotidienneté et de l'action publique municipale.

NOTES

1. Olivier Ihl, *Le mérite et la République*, Paris, Gallimard, 2007 ; Bruno Dumons et Gilles Pollet (dir.), *La fabrique de l'honneur. Médailles et décorations dans la France (XIX^e-XX^e siècles)*, Rennes, PUR, 2009.
2. Bruno Dumons, *Les saints de la République. Les décorés de la Légion d'Honneur (1870-1940)*, Paris, La Boutique de l'Histoire, 2009.
3. Bruno Dumons, « La République varoise et ses icônes. Militants et élus politiques décorés de la Légion d'Honneur (1870-1940) », dans Luis P. Martin, Jean-Paul Pellegrinetti et Jérémy Guedj (dir.), *La République en Méditerranée. Diffusions, espaces et cultures républicaines en France, Italie et Espagne (XVIII^e-XX^e siècles)*, Paris, L'Harmattan, 2012, p. 333-349.
4. Louis Fougère, Jean-Pierre Machelon et François Monnier (dir.), *Les communes et le pouvoir de 1789 à nos jours*, Paris, PUF, 2002.
5. Jocelyne George, *Histoire des maires (1789-1939)*, Paris, Plon, 1989, p. 223-229.
6. Maurice Agulhon (dir.), *Les maires en France du Consulat à nos jours*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1986, p. 37-46.
7. Archives Départementales du Var (ADV), 5 M 1-6, dossier Alexandre Souleyet, lettre de l'adjoint au préfet (27 juin 1890) accompagnée d'un extrait de délibération du conseil municipal (15 mai 1890) ; Jocelyne George, *Les maires dans le département du Var de 1800 à 1940*, thèse de doctorat d'État, Université Paris I, 1987, p. 627-628.
8. ADV, 5 M 1-7, dossier Jacques Barbier, lettre du député Louis Martin au préfet (27 septembre 1906) et lettre du conseil municipal au préfet (27 février 1910).
9. *Var. Dictionnaire-Album*, Paris, Flammarion, 1902, p. 208 ; Jocelyne George, *Les maires dans le département du Var...*, *op. cit.*, p. 699-700.
10. ADV, 5 M 1-7, dossier Émile Fériaud, avis du préfet (1910).
11. ADV, 5 M 1-8, dossier Louis Arnaud, lettre du préfet au ministre de l'Intérieur (18 août 1924) ; Yves Rinaudo, *Les vendanges de la République. Les paysans du Var à la fin du XIX^e siècle*, Lyon, PUL, 1982, p. 49.
12. *Ibid.*, lettre du sous-préfet de Toulon au préfet (13 août 1924).
13. Jacques Girault, *Le Var rouge. Les varois et le socialisme de la fin de la première guerre mondiale au milieu des années 1930*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1995, p. 504.
14. ADV, 5 M 1-9, dossier Victorin Bransiec, avis du préfet (1934), lettres du sénateur René Renoult (16 novembre 1933) et du sénateur Gustave Fourment au préfet (23 novembre 1934) ; Jocelyne George, *Les maires dans le département du Var...*, *op. cit.*, p. 875 et 884.
15. *Ibid.*, p. 862 et 877 ; Jacques Girault, *Le Var rouge...*, *op. cit.*, p. 105, 255 et 349.
16. ADV, 5 M 1-14, dossier Marc Richaud, avis du préfet (1935) et lettre de l'intéressé au préfet (12 décembre 1935).
17. ADV, 5 M 1-11, dossier Henri Jean, avis du préfet (1935) et lettre du député Hubert Carmagnolle (20 février 1935) ; Jocelyne George, *Les maires dans le département du Var...*, *op. cit.*, p. 875.

18. ADV, 5 M 1-6, dossier Charles Gensollen, avis du sous-préfet de Toulon (25 novembre 1897) ; *Var. Dictionnaire-Album, op. cit.*, p. 234. Octave Gensollen, *Une vieille famille provençale : les Gensollen*, Toulon, Liautaud, 1905 ; Jocelyne George, *Les maires dans le département du Var...*, *op. cit.*, p. 872 ; Jacques Girault, *Le Var rouge...*, *op. cit.*, p. 258.
19. ADV, 5 M 1-7, dossier Jean-Baptiste Grondona, avis du sous-préfet de Toulon (27 novembre 1907) ; *Var. Dictionnaire-Album, op. cit.*, p. 263.
20. *Ibid.*, lettre de l'adjoint au maire de Sanary (2 décembre 1906).
21. Yves Rinaudo, *Les vendanges de la République...*, *op. cit.*, p. 195.
22. ADV, 5 M 1-7, dossier Paul Ambard, avis du sous-préfet de Brignoles (9 juin 1908) ; *Var. Dictionnaire-Album, op. cit.*, p. 14 ; Vincent Borel, *Carcès sous la Troisième République*, Marly-le-Roi, Campsour, 1999, p. 15 et 37 (une photographie le montre posant dans une automobile).
23. Sur le mandat municipal d'André Perrimond : Jean Salomone, *Histoire d'un village provençal : Seillans*, t. 6, manuscrit, s. l., s. d. ; Jean Salomone, *Seillans. Histoire d'un village provençal*, Nice, Serre, 1991, p. 121-123 et 130-131.
24. ADV, M 1-13, dossier Alfred Perrimond, lettre du conseiller général Marius Guillaibert au préfet (29 janvier 1920).
25. *Ibid.*
26. *Ibid.*
27. *Ibid.*, lettre du député Paul Denise au préfet (28 mars 1920).
28. *Ibid.*, lettre de remerciements du conseiller général Marius Guillaibert au préfet (2 novembre 1920). André Perrimond décèdera le 7 janvier 1921.
29. Jacques Girault, *Le Var rouge...*, *op. cit.*, p. 458.
30. ADV, 5 M 1-15, dossier Gustave Tallent, avis du préfet (1929) ; Jocelyne George, *Les maires dans le département du Var...*, *op. cit.*, p. 877.
31. ADV, 5 M 1-12, dossier Jules Michel, avis du préfet (1^{er} juillet 1932) ; Jacques Girault, *Le Var rouge...*, *op. cit.*, p. 456-458.
32. Jocelyne George, *Les maires dans le département du Var...*, *op. cit.*, p. 855 ; Pierre Pelissier, *Pourrières en Provence (1799-1999)*, Manchecourt, Maury, 2001, p. 64-65.
33. ADV, 5 M 1-12, dossier Octave Maurel, avis du préfet (28 janvier 1938) ; Marius Cayol, *Histoire de Bandol*, Bandol, Arts, 1980, p. 201-203.
34. Jocelyne George, *Les maires dans le département du Var...*, *op. cit.*, p. 898.
35. *Draguignan, deux mille ans d'histoire*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2001, p. 167-171.
36. ADV, 5 M 1-10, dossier Achille Ditgès, avis du préfet (4 décembre 1920) ; Jocelyne George, *Les maires dans le département du Var...*, *op. cit.*, p. 898.
37. *Var. Dictionnaire-Album, op. cit.*, p. 142.
38. Sur l'installation du socialisme à la mairie de Draguignan avec Gustave Fourment : Jocelyne George, *Les maires dans le département du Var...*, *op. cit.*, p. 751-757.
39. *Ibid.*, p. 869 ; ADV, 5 M 1-9, dossier Joseph Collomp, avis du préfet (10 novembre 1932) et lettre du sénateur Gustave Fourment au préfet (3 novembre 1932).
40. Jacques Girault, *Le Var rouge...*, *op. cit.*, p. 297-299 ; Jean-Marie Guillon, *La résistance dans le Var. Essai d'histoire politique*, thèse de doctorat d'État, Université d'Aix-Marseille I, 1989, p. 24-25 ; Georges Gayol, *C'était notre Draguignan (1925-1955)*, Draguignan, Bonnaud, 2000, p. 41 et 43.
41. Louis Robion, *Fréjus (V^e-XX^e siècles)*, Nice, CRDP, 1987, p. 159.
42. ADV, 5 M 1-9, dossier Marius Couillet, avis du préfet (1938) ; Jocelyne George, *Les maires dans le département du Var...*, *op. cit.*, p. 891.
43. *Ibid.*, lettre du sénateur Henry Sénès au préfet (26 décembre 1938).
44. ADV, 5 M 1-10, dossier Hippolyte Fabre, avis du préfet (12 octobre 1937).
45. ADV, 5 M 1-9, dossier Félix Bourgues, lettre du préfet au sénateur Gustave Fourment (24 juin 1933).

46. ADV, 5 M 1-11, dossier Léon Gueit, avis du préfet (1931) ; Jacques Girault, *Le Var rouge...*, op. cit., p. 99.
47. ADV, 5 M 1-13, dossier Félix Reynaud, avis du préfet (27 juin 1938).
48. *Ibid.*, lettre des adjoints au maire de La Crau au préfet (22 octobre 1936). Quittant ses fonctions en 1944, il cède son fauteuil de maire à son fils Théodore (1888-1969) qui lui succèdera sans interruption jusqu'en 1969.
49. André Mailloux, *Saint-Zacharie. De la Révolution à la Troisième République ou de la fragilité des opinions politiques*, Cannes, Cruvès et Vinaut, 1905 ; Jocelyne George, *Les maires dans le département du Var...*, op. cit., p. 884-889 ; Jacques Girault, *Le Var rouge...*, op. cit., p. 244-245.
50. ADV, 5 M 1-12, dossier André Mailloux, avis du préfet (17 juillet 1933).
51. Martial Fréchar, *Félix Martin (1878-1895)*, mémoire de maîtrise, Université de Nice, 1972 ; Jocelyne George, *Les maires dans le département du Var...*, op. cit., p. 661-668 ; Cécile Vincenti, *Saint-Raphaël à la conquête de sa modernité. Les applications d'un idéal républicain ? (1871-1914)*, mémoire de maîtrise, Université Aix-Marseille I, 2003.
52. Philippe Jumeau, *Histoire de Saint-Raphaël*, Saint-Raphaël, Éditions des Tablettes, 1941, p. 62 sqq. ; Alain Gérard, *Hommes et femmes célèbres du Var*, Paris, Bonneton, 1995, p. 73 ; Marcel Carlini, *Saint-Raphaël. Le temps retrouvé*, Barbentane, Equinoxe, 1998, p. 87-88.
53. Marc Boyer, *L'invention de la Côte d'Azur*, La Tour d'Aigues, L'Aube, 2001, p. 326.
54. Jean Garrigues, *La République des hommes d'affaires (1870-1900)*, Paris, Aubier, 1997 ; Marcel Carlini, *Saint-Raphaël. Le temps retrouvé*, op. cit., p. 89-91.
55. *Ibid.*, p. 332-335 ; Colin Dyer, « Témoignage d'une époque révolue : les grands "palaces" à Saint-Raphaël (1880-1988) », *Provence Historique*, octobre-décembre 1989, p. 217-256. Félix Martin fonde en 1881 la Société Anonyme des Terrains de la Méditerranée : Cécile Vincenti, *Saint-Raphaël à la conquête de sa modernité*, op. cit., p. 23-24 et 78-82.
56. Philippe Jumeau, *Histoire de Saint-Raphaël*, op. cit., p. 87-88 ; Stephen Liégard, *La Côte d'Azur*, Nice, Serre, 1988 (réédition de 1887), p. 71-74.
57. Marcel Carlini, *Saint-Raphaël. Le temps retrouvé*, op. cit., p. 38. La « villa des Cistes » deviendra par la suite une résidence d'accueil pour la Société d'entraide de la Légion d'Honneur : Jacques Chevillard, *Les villas anciennes de Saint-Raphaël (1880-1920)*, Saint-Raphaël, Imprimerie du Forum, 2007, p. 18-21.
58. Colin Dyer, « La population de Saint-Raphaël : croissance, nationalités et professions (1841-1982) », *Recherches Régionales*, 1989, n° 4, p. 217-256. La commune de Saint-Raphaël atteindra les cinq mille habitants au recensement de 1911.
59. ADV, 5 M 1-5, dossier Félix Martin, lettre du préfet au ministre de l'Intérieur (23 janvier 1888).
60. *Ibid.*, p. 26-29 ; Cécile Vincenti, *Saint-Raphaël à la conquête de sa modernité...*, op. cit., p. 101 sqq. ; Jocelyne George, *Les maires dans le département du Var...*, op. cit., p. 739-740.
61. Maurice Agulhon, *La République au village. Les populations du Var de la Révolution à la Seconde République*, Paris, Plon, 1970. Les noms donnés aux rues de Vidauban entretiennent cette mémoire de l'insurrection à l'image du nom de l'insurgé Martin Bidouré que porte une rue de la ville.
62. Jocelyne George, *Les maires dans le département du Var...*, op. cit., p. 866 ; José Banaudo, *Le train du Littoral*, op. cit., p. 18-20 ; Cécile Vincenti, *Saint-Raphaël à la conquête de sa modernité...*, op. cit., p. 107-108.
63. Les élus radicaux de la région comme le sénateur Félix Anglès, les députés Jean-Baptiste Abel et Joseph Jourdan, les maires des communes environnantes dont celui des Mayons, Anicet Muraire : Robert Henry, *Vidauban sous le ciel de Provence*, s. l., s. n., 1980, p. 71-72.
64. Sur la fontaine de Vidauban : Maurice Agulhon, « Les monuments du Centenaire dans le Var », *Var, terre des républiques (1789-1989)*, La Garde, SNIP, 1988, p. 199-203 ; Sandrine Ammirati, « La Marianne du Var », *Bulletin de la Société des Amis du Vieux Toulon et de sa région*, n° 127, 2005, p. 225-241.

65. ADV, 5 M 1-7, dossier Firmin Pécout, exposé des faits à l'appui de la demande de Firmin Pécout (3 décembre 1898).
66. *Var. Dictionnaire-Album, op. cit.*, p. 432.
67. *Ibid.* ; Robert Henry, *Vidauban sous le ciel de Provence, op. cit.*, 142.
68. ADV, 5 M 1-7, dossier Firmin Pécout, avis du préfet (juillet 1900).
69. *Ibid.*
70. ADV, 5 M 1-14, dossier Raoul Reymonenq, liste des travaux communaux effectués au cours de son mandat (1932).

RÉSUMÉS

En choisissant de mettre à l'honneur des citoyens modèles, notamment grâce à la technique des décorations, la Troisième République a recours à une pédagogie par l'exemple pour installer durablement une culture méritocratique dans la société française. Pour cela, elle invente de nouvelles médailles tout en s'appropriant celles qui avaient été créées sous les régimes précédents comme la plus prestigieuse d'entre elles : la Légion d'Honneur (1802).

Si l'historiographie des usages symboliques de la République a été rendue solide avec les travaux de Maurice Agulhon sur la Provence, moins connues sont ces « élites de l'honneur » dont les archives publiques ont conservé les traces. En explorant le célèbre « Var rouge », il nous a été permis de cerner le profil de ces élites méditerranéennes que l'État républicain a souhaité honorer entre 1870 et 1940. Parmi celles-ci, se distingue la catégorie des maires, en particulier ces « bons maires » qui œuvrent pour la « républicanisation » de la société. Ce sont quelques-unes de ces personnalités qui seront présentées dans ce chapitre.

In designating model citizens through processes like decorations, the French Third Republic set examples to establish a culture of meritocracy in French society. It invented new medals and appropriated existing ones created by former regimes, including the most prestigious of all: the Légion d'Honneur (1802).

Although the historiography of the Republic's symbolic practices has been augmented by Maurice Agulhon's works on Provence, this "elite of honour" whose trace remained in public archives is not well known. We explored the "Var rouge" (the predominantly left-wing Var *département*) to study the profiles of this Mediterranean elite which was honoured by the Republican state between 1870 and 1940. These include the category of mayors, in particular the "bons maires" who contributed to the "republicanisation" of society. This chapter presents a few of these personalities.

INDEX

Mots-clés : Troisième République, maires, décorations, symboliques républicaines

Keywords : Third Republic, mayors, decorations, Republican symbols

AUTEUR

BRUNO DUMONS

Bruno Dumons est directeur de recherches au CNRS (Laboratoire de Recherche Historique Rhône-Alpes - Lyon). Spécialiste d'histoire politique et religieuse contemporaine, il a notamment dirigé *La fabrique de l'honneur. Médailles et décorations dans la France (XIX^e-XX^e siècles)* avec Gilles Pollet (aux PUR en 2009), *La protection sociale en Europe au XX^e siècle* avec Axelle Brodiez-Dolino (aux PUR en 2014), *Rois et princes en exil. Une histoire transnationale du politique dans l'Europe du XIX^e siècle* (aux éditions Riveneuve en 2015).